



HAL
open science

Séparation phraséologique : quand les locutions s'éclatent

Marie-Sophie Pausé, Alain Polguère

► **To cite this version:**

Marie-Sophie Pausé, Alain Polguère. Séparation phraséologique : quand les locutions s'éclatent. Cahiers de Lexicologie, 2020, 116, pp.233-271. 10.15122/isbn.978-2-406-10712-5.p.0233 . hal-03070852

HAL Id: hal-03070852

<https://hal.science/hal-03070852>

Submitted on 4 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Séparation phraséologique : quand les locutions s'éclatent

Marie-Sophie Pausé* et Alain Polguère**

Université de Lorraine, CNRS, ATILF

*pauselinguist@gmail.com **alain.polguere@univ-lorraine.fr

Paru dans : *Cahiers de lexicologie* **116**, pp. 233–271, 2020

Introduction

Les locutions – par exemple, «*CASSER LA BARAQUE*» (locution verbale), «*BUREAU DES PLEURS*» (locution nominale), «*EN FAIT*» (locution prépositionnelle)...¹ – sont des expressions phraséologiques sémantiquement non compositionnelles qu'il convient de considérer, pour cette raison, comme des unités lexicales à part entière. Sur le plan lexicographique, elles doivent faire l'objet d'une description individuelle qui rend compte de leur sens (définition lexicale), de leur combinatoire syntaxique et lexicale, ainsi que de leurs différentes réalisations formelles. C'est sur ce dernier point que les locutions se distinguent véritablement des lexèmes : puisque leur signifiant est de nature syntagmatique, celui-ci doit être décrit en tant que structure lexico-syntaxique (plutôt que morphologique).

On trouve, dans tout état synchronique du lexique de la langue, des locutions dont la modélisation est problématique du fait qu'elles sont sujettes à un processus de «*compositionnalisation sémantique*» qui peut être grossièrement décrit ainsi :

un des composants lexicaux de la locution acquiert une autonomie sémantique et absorbe en quelque sorte l'essentiel du sens de la locution originelle, le tout résultant en une collocation dont cet élément sémantiquement fort est la base.

Ce processus de mutation lexicale, que nous appelons *séparation phraséologique*, pose des problèmes notamment pour la modélisation lexicographique et pour l'enseignement du vocabulaire : doit-on décrire / enseigner une locution ou une collocation² ?

Dans notre étude, nous nous concentrons sur le cas de la compositionnalisation sémantique des locutions françaises ayant une structure V + Complément, telles que «*TAILLER UNE VESTE*». Nous étudions la séparation phraséologique en quatre étapes. Tout d'abord, section 1, nous caractérisons ce processus de façon informelle et expliquons le problème spécifique qu'il pose au lexicologue. La section 2 revient ensuite sur la notion de défigement et sur la distinction fondamentale entre défigement stylistique et défigement lexical des locutions. Nous enchaînons ensuite, section 3, sur le continuum qui unit locution et collocation et sur le défigement locution → collocation ; cela nous

¹ Les conventions d'écriture utilisées ici sont introduites à la fin de la section 1.

² Les deux notions de locution et de collocation dont nous faisons usage tout au long de cet article sont discutées plus bas, sections 2.1 et 3.1, respectivement.

amène à proposer une définition relativement précise de la séparation phraséologique. Finalement, section 4, nous théorisons la dynamique du phénomène de séparation phraséologique en nous appuyant sur la notion de projection structurale proposée par Pausé (2017).

Notre cadre théorique et descriptif d'analyse est la Lexicologie Explicative et Combinatoire (Mel'čuk, Clas et Polguère 1995) telle que pratiquée dans le cadre de la lexicologie des Systèmes Lexicaux (Polguère 2014). Cette approche a recours à une terminologie et à un système de notions relativement bien définis. Les notions centrales auxquelles nous faisons appel ainsi que les différentes conventions d'écriture propres à notre approche seront présentées en cours d'exposé, au fur et à mesure de leur apparition dans la discussion.

1. Problème à l'étude

Les locutions contribuent de façon significative au stock lexical de toute langue. Elles sont aussi très variées sur le plan formel :

- 「METTRE LES BOUTS」;
- 「CASSER LA BARAQUE」;
- 「SOUFFLER LE CHAUD ET LE FROID」;
- 「FAIRE LE PIED DE GRUE」;
- 「BOULE DE NERFS」;
- 「BUREAU DES PLEURS」;
- 「DANS LA LUNE」;
- 「EN EFFET」;
- etc.

Pour cette raison, le processus de création, les métamorphoses que subissent les locutions et leur éventuelle disparition de la langue occupent une place importante dans la variation au sens large et, plus spécifiquement, dans la dynamique lexicale. Il semblerait pourtant que de nombreux locuteurs (et même des spécialistes du lexique) soient peu enclins à considérer les locutions comme des entités potentiellement sujettes à évolution. Ainsi, lorsque des variations d'usage sont constatées dans les interactions linguistiques quotidiennes ou en corpus, on pense généralement être confronté à une sorte de plasticité formelle des locutions sans considérer que l'on est en réalité en présence d'un véritable processus de métamorphose à l'œuvre dans le lexique lui-même. Nous nous intéressons ici à l'un de ces processus, omniprésent selon nous dans la dynamique lexicale, que nous appelons *séparation phraséologique* (des locutions). Commençons par l'illustrer sur un exemple assez typique du français, qui est la langue sur laquelle nous menons la présente réflexion, sachant que le phénomène à l'étude a toutes les chances d'être universellement présent dans les langues.

Soit le syntagme phraséologique *prendre une veste*, dans le sens de 'subir un échec important'.

(1) J'espère qu'elle va *prendre une veste* aux législatives, il faut passer à autre chose.³

Ce syntagme est généralement présenté comme une locution du français. Ainsi, *cf.* Figure 1, le *Grand Robert de la langue française* (Grand Robert 2013) le décrit de la façon suivante, tout à la fin de l'entrée VESTE, sous l'acception « 2c ».

Le syntagme en question est explicitement identifié comme une locution (« Loc. fam. »). Un problème se pose pourtant, car le dictionnaire doit en fait décrire **trois** syntagmes, qui seraient

³ <https://www.ladepêche.fr/article/2017/04/25/2562698-arriage-je-ne-suis-pas-surprise.html> (visité 08/10/2019).

c (1867). **Loc. fam.** *Remporter, ramasser, prendre une veste* : subir un échec (p.-ê. par un jeu de mots d'après *capote*, terme de jeu de cartes).

FIG. 1. *Prendre une veste* (et ses variantes) dans le *Grand Robert* (2013).

comme des variantes formelles de la même locution : *remporter, ramasser* et *prendre une veste*. Remarquons tout d'abord que ces trois syntagmes n'ont pas le même statut en français contemporain. *Remporter une veste* est, à notre connaissance, obsolète. Ni nous-mêmes, ni aucun de nos informateurs ne l'emploient ou, même, le connaissent, et nous l'avons trouvé sur le Web soit dans des textes métalinguistiques sur le vieil argot, soit dans des citations d'écrits relativement anciens, comme celui-ci, qui date de la fin du XIX^e :

- (2) Mais je ne puis me résigner à abandonner la conception que je me suis faite du rôle. Je vais aller de l'avant, au risque de *remporter une veste*.⁴

Les deux autres syntagmes énumérés par le *Grand Robert* sont, par contre, tout à fait en usage de nos jours et l'on a aucun mal à en trouver des illustrations sur le Web :

- (3) a. Comment verrouiller la majorité au Sénat en septembre 2014 si la gauche *ramasse une veste* aux élections municipales de mars ?⁵
b. Malgré ses efforts, le Luxembourgeois *a pris une veste*, Djokovic dictant les échanges et ne lui laissant que des miettes (aucun break concédé).⁶

On notera tout de même qu'il nous a été impossible de trouver des occurrences des syntagmes phraséologiques en question dans les textes contemporains du corpus Frantext (ATILF 1998–2019)⁷. Cela est sans doute dû au caractère familier et oral de ces expressions, ce type de langue étant sous-représenté dans Frantext, qui est un corpus essentiellement littéraire.

C'est un fait bien connu que les locutions peuvent présenter une variabilité quant aux éléments lexicaux qui les constituent (Abeillé 1995 ; Fellbaum 2014). Néanmoins, sachant qu'il existe au moins une autre variante lexicale du verbe gouverneur du syntagme – *se prendre une veste* –, on est en droit de se demander si le *Grand Robert* ne fait pas fausse route et si nous ne sommes pas ici en présence d'un syntagme assemblé par le Locuteur⁸, syntagme qui serait sémantiquement compositionnel. Dans un tel cas, seul le nom *veste* est une constante lexicale et c'est ce nom qui porte l'essentiel du sémantisme : 'échec important'. La démonstration de cet état de fait peut être effectuée si *veste* s'emploie de façon autonome pour exprimer le sens en question ; or tel est bien le cas, comme le montre la citation (4).

- (4) Lorsque le parti présidentiel fait 28% aux élections, l'usage dans l'Histoire de la République française est d'appeler ça une *veste*.

Mais vraiment une sacrée *veste*, puisque même en ajoutant à la liste UMP-NouveauCentre (qui déjà

⁴ http://agora.qc.ca/documents/emma_calve--moments_de_la_vie_demma_calve_par_emma_calve (visité 02/10/2018).

⁵ <http://www.observatoiredesgaspillages.com/2013/08/les-combines-du-gouvernement-pour-garder-le-senat/> (visité 07/05/2019).

⁶ <https://www.ladepeche.fr/article/2015/01/26/2036643-open-d-australie-les-astres-au-rendez-vous-venus-aussi.html> (visité 02/10/2018).

⁷ Nous entendons par *textes contemporains*, ceux dont la date de parution est postérieure à l'année 1949.

⁸ Le terme *Locuteur*, écrit avec une majuscule initiale, désigne ici la personne qui produit un énoncé donné. Il est à distinguer de *locuteur* (*d'une langue*), dans le sens de 'personne maîtrisant une langue', écrit avec une minuscule.

dépassait le seul UMP, d'ailleurs) les voix de De Villiers et autres listes de droite, on reste à 35%, ce qui est le niveau le plus bas jamais observé pour la droite française!⁹

Il serait bien entendu nécessaire d'effectuer une recherche poussée en diachronie pour pouvoir expliquer comment les différents syntagmes phraséologiques verbaux signifiant 'subir / faire subir un échec important' et *veste* 'échec important' en sont venus à cohabiter dans la langue. Néanmoins, une hypothèse plausible serait de considérer qu'une locution 「REMPORTER UNE VESTE」 a existé en français, puis que cette dernière s'est défigée – ou plutôt, désassemblée –, un lexème VESTE² 'échec important' faisant son apparition dans la langue, en tant qu'homonyme du lexème originel VESTE¹ 'vêtement du haut...'. Le nouveau VESTE² contrôle toute une série de verbes supports (M. Gross 1981 ; Langer 2005 ; Mel'čuk 2005) au sein de collocations¹⁰ – *prendre, recevoir*, mais aussi le verbe support conversif *tailler [une veste]*, dont l'emploi est illustré en (5).

(5) Mais il y a aussi les nouvelles listes qui rêvent de *tailler une veste* aux deux candidats en leur grignotant des voix [...]¹¹

Cette interprétation diachronique des faits peut être erronée dans ce cas précis. Ce qui importe, néanmoins, c'est qu'elle est plausible, car on peut voir se produire sous nos yeux, en synchronie, ce type de défigement partiel par lequel une locution se mue en un syntagme phraséologique compositionnel du type collocation. Plus encore, nous postulons que ce phénomène de déphraséologisation partielle est omniprésent dans la dynamique lexicale et qu'il s'agit même d'un des mécanismes standard de création lexicale – ici, la création d'un nouveau lexème VESTE² –, au côté de la dérivation polysémique (par extension de sens, métonymie, métaphore, etc.) ou de la dérivation morphologique.

Nous examinons, dans la section suivante, le rapport qu'entretient le phénomène à l'étude avec la notion de défigement, bien connue en lexicologie.

Conventions d'écriture et terminologie. Les noms lexicographiques des lexèmes sont écrits en petites majuscules pour les distinguer des mots-formes correspondants (écrits en italique) et suivis, si nécessaire, de numéros distinctifs. On distinguera ainsi le lexème VESTE¹ 'vêtement du haut...' de son homonyme VESTE² 'échec important'. Dans ce cas précis, les numéros lexicographiques en exposant (1 et 2) signalent le fait que nous sommes en présence d'homonymes. Les mêmes conventions seront utilisées pour les noms lexicographiques des locutions, qui seront, de plus, encadrés par le symbole 「...」, dont la fonction est d'indiquer leur nature de syntagme lexicalisé : 「METTRE LES BOUTS」 'partir'¹². Notons que, dans la terminologie de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, lexèmes et locutions sont les deux types formels d'*unités lexicales*, aussi appelées *lexies*.

2. Flexibilité formelle des locutions et défigement

Commençons par préciser la notion de locution, telle que conçue dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (section 2.1). Une fois les contours de cette notion bien établis, nous

⁹ <http://vidberg.blog.lemonde.fr/2009/06/25/et-maintenant-que-vont-ils-faire-22/> (visité 24/09/2018).

¹⁰ Sur la notion de collocation, voir section 3.1.

¹¹ https://www.lemonde.fr/municipales-cantonales/article/2008/02/19/bordeaux-juppe-et-rousset-entre-mefiance-et-prudence-face-aux-sondages_1013001_987706.html (visité 08/10/2019).

¹² Le symbole 「...」 est aussi utilisé pour indiquer la nature locutionnelle d'un syntagme apparaissant dans un énoncé : *Il faut maintenant 「mettre les bouts」*.

pourrons examiner le rapport qu’entretient la flexibilité formelle des locutions avec ce que l’on appelle communément le défigement (section 2.2).

2.1. Retour sur la notion de locution

La locution est définie dans la présente étude comme un syntagme sémantiquement non compositionnel (Polguère 2015) qui est, du fait de sa non-compositionnalité sémantique, une unité lexicale de la langue à part entière. En tant que syntagme, la locution est formellement constituée d’unités lexicales qui sont toutes liées, directement ou indirectement, par un système de relations de dépendances syntaxiques formant une structure de graphe hiérarchique nommé *arbre syntaxique de dépendance* (Tesnière 1959 ; Mel’čuk 1988 ; Kahane 2008)¹³. Par exemple, dans « LEVER LE COUDE »¹ ‘consommer de l’alcool’, on reconnaît les lexies du français LEVER, LE_(Art) et COUDE, qui sont unies au sein d’un syntagme verbal. Ce système de connexions forme ce que nous appelons la *structure lexico-syntaxique* de la locution (Pausé 2017), tel qu’illustré dans la Figure 2.

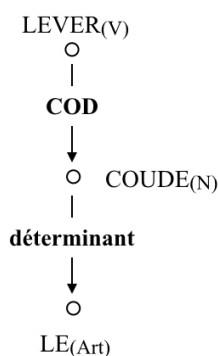


FIG. 2. Structure lexico-syntaxique de « LEVER LE COUDE »¹.

La non-compositionnalité sémantique de « LEVER LE COUDE » apparaît d’autant mieux lorsque l’on considère la visualisation de sa structure lexico-syntaxique : le sens ‘consommer de l’alcool’ n’est aucunement constitué de la combinaison (i) des sens individuels des trois unités lexicales LEVER, LE_(Art) et COUDE et (ii) du contenu exprimé par les deux dépendances syntaxiques **COD** et **déterminant**, qui unissent les trois unités lexicales mises en jeu. Il convient cependant de nuancer les notions de compositionnalité et non-compositionnalité sémantiques. Alors que « LEVER LE COUDE » est une *locution forte* – son sens ne contient le sens d’aucune des unités lexicales qu’elle comporte –, il existe des locutions dites *locutions faibles* qui, à l’opposé, incorporent le sens de toutes leurs unités lexicales constitutives. Tel est le cas de « ÉTOILE DE MER », dont la définition lexicographique comprend les sémantèmes ‘étoile’, ‘en lien [avec]’ (cf. le contenu sémantique vague exprimé par l’unité lexicale DE) et ‘mer’ : ‘animal vivant dans la mer qui a la forme caractéristique d’une étoile...’. La non-compositionnalité sémantique de « ÉTOILE DE MER » provient du fait que le sens de la locution contient des sémantèmes « additionnels » par rapport aux sémantèmes exprimés par les unités lexicales formant sa structure lexico-syntaxique (notamment, le sémantème ‘animal’)¹⁴.

¹³ Les arbres syntaxiques de dépendance que nous utilisons pour représenter la structure lexico-syntaxique des locutions correspondent plus spécifiquement à des versions simplifiées des *Représentations Syntaxiques de Surface (RSyntS)* de la théorie Sens-Texte (Mel’čuk 1988).

¹⁴ Il existe une classe intermédiaire de locutions du point de vue de la non-compositionnalité sémantique, entre locutions fortes et locutions faibles : les *semi-locutions*. Pour plus de détails, voir Mel’čuk (2013 : section 4) et Polguère (2015).

On attribue fréquemment à la locution les trois propriétés suivantes, induites par la non-compositionnalité sémantique (G. Gross 1996) :

1. non-actualisation des référents ;
2. restriction combinatoire ;
3. fixité syntaxique.

La valeur définitoire de ces propriétés a toutefois été remise en cause par des études sur corpus (voir, entre autres, Abeillé 1995 et Fellbaum 2014). En effet, les locuteurs appliquent régulièrement des modifications structurales aux locutions, de la même manière qu'ils le feraient pour des syntagmes libres. Ainsi, certaines locutions autorisent une substitution d'un ou plusieurs de leurs constituants lexicaux. C'est le cas du syntagme verbal locutionnel «*tailler un costume*» dans le sens de 'critiquer de façon malintentionnée...', que l'on peut retrouver sous la forme «*tailler une veste*»¹⁵ ou bien «*tailler un costard*». On peut également voir *tailler* commuter avec le verbe *dresser* comme dans l'exemple (6).

- (6) Nonce Paolini va avoir du mal à continuer à fourguer son histoire du gros méchant CSA contre le gentil TF1, car, dans son jugement, le Conseil d'État *dresse un sacré costard* au PDG de la Une.
(Web, liberation.fr)

Cet exemple illustre aussi le contournement de la fixité syntaxique, puisque le constituant *costard* est modifié par l'adjectif *sacré*.

Le contournement de la fixité syntaxique est également opéré dans les deux exemples ci-dessous, qui présentent la locution respectivement avec un modificateur dépendant du nom *costume* (7a) et sous une forme relativée (7b).

- (7) a. La scène des dons, auparavant sacrée, fait l'objet de savoureuses parodies, où Carabosse et ses variantes en prennent pour leur grade. Les auteurs s'en donnent à cœur joie, tel le chevalier de la Morlière qui lui *taille un costume* sur mesure dans Angola.
(BARSAGOL Virginie et CANSOT Audrey, *Le Guide des fées : Regards sur la femme*, 2009)
- b. Trichet n'aura pas froid cet hiver. *Le costume que lui taille* Patrick Artus dans son dernier livre est en effet plutôt épais ! (FrWac)¹⁶

Le contournement des propriétés de non-actualisation des référents, restriction combinatoire et fixité syntaxique n'est possible que si l'on considère que la locution a une structure lexico-syntaxique véritable, c'est-à-dire que son signifiant est la combinaison syntaxique d'unités lexicales. Ce sont les propriétés combinatoires de ces dernières qui permettent, en partie (cf. section 4.1), de prédire la flexibilité formelle des locutions.

2.2. *Défigement stylistique et défigement lexical des locutions*

Vouloir rendre compte de la flexibilité formelle des locutions amène à se poser la question du statut théorique des variations formelles observées, notamment au regard de la notion bien connue de *défigement* (Haßler et Hümmel 2005 ; Cusimano 2013 ; Yakubovich 2015). Nous reprenons à notre compte la définition suivante de cette notion :

¹⁵ Attention : le syntagme considéré ici est bien une locution, comme l'indique l'usage du symbole «...», et n'est en synchronie pas lié au syntagme collocationnel *tailler une veste* 'infliger un échec important' dont il a été question dans la section 1, exemple (5) – cf. également *infra*.

¹⁶ Le corpus FrWac est une aspiration du Web francophone effectuée en février 2018 dans le cadre du projet *WaCky* (Baroni et al. 2009). Noter que nous revenons sur l'exemple (7b), qui présente un cas intéressant de défigement, dans la section 2.2.

[R]ecours linguistique qui consiste en la modification, moyennant un / des mécanisme(s) concret(s), du signifié (quoi qu'il soit synthétique, analytique ou même seulement grammatical) et, souvent, du signifiant d'un phrasème ayant pour résultat le déblocage de sa contrainte sémantique et syntaxique qui est marqué comme non normatif. Le défigement est considéré comme tel si et seulement si l'énoncé final suggère au récepteur le phrasème initial. (Yakubovich 2015 : 110)¹⁷

La modification du signifié de la locution résulte en la coexistence de deux sens : son sens lexical (non compositionnel) et un sens compositionnel, issu de la réactivation des unités constitutives de la locution (autrement dit, sa structure lexico-syntaxique). Ceci est illustré par l'exemple (7b) utilisé dans la section 2.1 et que nous répétons ci-dessous.

- (8) Trichet n'aura pas froid cet hiver. *Le costume que lui taille* Patrick Artus dans son dernier livre est en effet plutôt épais ! (FrWac)

Dans cet exemple, *costume* est à la fois employé comme constituant lexical « désémantisé » de la locution \lceil TAILLER UN COSTUME \rceil et comme unité lexicale à part entière, exprimant le sémantème 'costume', réactivée par le contexte et notamment l'adjectif épithète *épais*. De plus, il est le gouverneur syntaxique d'une proposition relative gouvernée par *tailler* qui, de ce fait, voit aussi son sens réactivé.

Dans certains cas, la réactivation du sens d'un des constituants lexicaux d'une locution est beaucoup moins évidente. Dans l'exemple (9) – qui emploie la même locution avec une variation lexicale *costume* → *costard* –, on retrouve la construction relative, mais il n'y a aucun indice contextuel qui permet de dire que le sens de la lexie *costard* est activé.

- (9) (...) [M]ention spéciale à Théorocle, alias l'Héritier, fils unique de l'Empereur, adolescent boutonneux (il n'y a qu'Olivier Gay pour parler acné dans un roman de fantasy, non ?) et passablement insupportable : prétentieux, fat, lâche, fourbe, raciste, stupide... Il a tout pour plaire, ce garçon, mais le *costard que lui taille* l'auteur en fait un personnage qui m'a fait mourir de rire.¹⁸

Convention d'écriture. Nous utiliserons les accolades pour désigner un paradigme lexical au sein d'un syntagme locutionnel. Par exemple, nous écrirons « {*veste*} » pour désigner le paradigme « *veste / costume / costard* » impliqué dans l'expression de la locution \lceil TAILLER UNE {VESTE} \rceil .

L'exemple (9) serait analysé comme un cas de *défigement syntagmatique* chez Rastier (1997). Doit-il pour autant être vraiment considéré comme du défigement à part entière ? Nous proposons de distinguer les défigements dits *stylistiques* des défigements dits *lexicaux*.

Le *défigement stylistique*, bien connu, concerne les cas dans lesquels deux sens d'un syntagme phraséologique sont activés (un sens compositionnel et un sens non compositionnel) ; il s'agit du défigement tel que le définit Yakubovich (2015) ci-dessus. C'est le défigement mis en œuvre dans l'exemple (8).

Le *défigement lexical* d'une locution quant à lui – mis en œuvre dans l'exemple (9) –, fait partie intégrante de la combinatoire de cette locution et n'a pas pour objectif premier d'activer son sens compositionnel en produisant un effet de style : il participe à l'expression de la *structure communicative* de l'énoncé, au sens de Mel'čuk (2001). Les variations structurales autorisées s'expliquent par un appariement possible entre :

¹⁷ On notera qu'une définition du défigement ainsi formulée permet fort opportunément de contourner le recours à la notion de *figement*, qui a fait l'objet de nombreuses critiques – voir notamment Anscombe (2019). Sur la primauté conceptuelle, ou tout au moins méthodologique, du défigement, on pourra se reporter à Lecler (2006).

¹⁸ <http://appuyezsurlatouchelecture.blogspot.com/2016/04/parfois-joublie-qui-vous-etes.html> (visité 07/05/2019).

- (i) les éléments des deux sens potentiellement associables au syntagme locutionnel – celui correspondant à son sens littéral et celui correspondant au sens véritable de la locution ;
- (ii) les constituants du syntagme en question.

Dans le cas du syntagme $X \ulcorner \text{taille une } \{ \text{veste} \} \urcorner \text{ à } Y$, les deux sens – littéral et véritable – présentent une forme d’analogie quant aux types de participants X et Y des situations dénotées :

- ‘vêtement fabriqué par X pour Y’ ;
- ‘critique émise par X envers Y’.

Les deux sens ‘vêtement’ ~ ‘critique’ peuvent alors être figurativement fusionnés du fait de l’analogie entre les structures prédicatives ci-dessus et être exprimés par le même constituant lexical { *veste* } : virtuellement dans le cas de ‘vêtement’ – le Locuteur ne parle pas dans les faits d’un vêtement – et actuellement dans le cas de ‘critique’. C’est ce mécanisme qui permet au constituant { *veste* } de se voir associé au sémantème ‘critique’ inclus dans le sens de la locution. De ce fait, il acquiert une certaine autonomie formelle, qui permet notamment son déplacement au sein de la structure de la phrase suivant les règles linguistiques d’expression de la structure communicative des énoncés.

Dans l’exemple (9), le positionnement de *costard* comme gouverneur syntaxique d’une proposition relative – *le costard que lui taille [...]* – n’est que le résultat de la thématization du sémantème ‘critique’ (\leftrightarrow *costard*) enchâssé dans le sens de la locution. Nous reviendrons sur ce mécanisme, que nous appelons *projection structurale*, dans la section 4.

3. De la locution à la collocation

Le défigement dont nous traitons dans la présente étude est un cas spécifique de défigement lexical dans lequel une locution se métamorphose en une collocation. Pour procéder de façon rigoureuse, il convient donc en tout premier lieu de spécifier ce que nous entendons ici par *collocation* (section 3.1). Nous discuterons ensuite du continuum notionnel entre locution et collocation vis-à-vis de la dynamique lexicale et nous définirons la notion de séparation morphologique (section 3.2). Finalement, nous ferons un rappel sur l’outil formel utilisé par la Lexicologie Explicative et Combinatoire pour modéliser les collocations : les fonctions lexicales syntagmatiques (section 3.3).

3.1. Retour sur la notion de collocation

La notion de *collocation* sur laquelle nous nous appuyons est relativement étroite en regard d’autres conceptualisations, sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin. Il s’agit de la notion présentée notamment dans Hausmann (1979) et Mel’čuk (1995), où la collocation est identifiée comme un type bien spécifique d’*expression phraséologique*, ou *phrasème*. Nous reprenons ici la définition proposée dans Polguère (2016b) :

Une *collocation* est un syntagme *AB* (ou *BA*) qui est tel que, pour le construire, le Locuteur sélectionne *A* librement d’après son sens ‘*A*’, alors qu’il sélectionne *B* pour exprimer auprès de *A* un sens ‘*s*’ en fonction de contraintes imposées par *A*. Une collocation est donc un *syntagme semi-phraséologique*. (p. 65)

Le composant *A*, qui est sélectionné librement en fonction de son sens par le Locuteur et contrôle de ce fait fonctionnellement la collocation, est appelé *base de la collocation* ; le composant *B*, fonctionnellement dépendant de *A*, est appelé *collocatif* (de la base dans la collocation).

Les syntagmes ci-dessous sont des exemples types de collocations : avec une base nominale et un collocatif modificateur syntaxique adjectival (ou assimilé) dans (10a–b); avec une base nominale et un collocatif gouverneur syntaxique verbal dans (10c–f).

- (10) a. *vif*_B *regret*_A
 b. *fièvre*_A \lceil *de cheval* \rceil _B
 c. *prendre*_B *sa douche*_A
 d. *faire*_B *sa toilette*_A
 e. *assouvir*_B *son désir*_A
 f. *matérialiser*_B *son rêve*_A

Les exemples (10a–f) illustrent deux points importants : d’une part, les collocations partagent avec les locutions la propriété d’être des syntagmes phraséologiques; d’autre part, elles s’en distinguent par le fait que ce ne sont pas des unités lexicales. Les collocations sont des expressions assemblées, comme le sont les expressions dites *libres* (c’est-à-dire, non phraséologiques), comme *regret inacceptable*, *sommeil surprenant*, etc. À la différence de ces dernières, l’assemblage des collocations est lexicalement déterminé : choix de la base qui détermine le choix d’un collocatif.

Même si, comme nous le verrons dans la section 3.2, la frontière entre ce qui peut être qualifié de collocation et ce qui peut être qualifié de locution est floue, la frontière entre les deux **notions** est quant à elle bien claire : syntagme semi-phraséologique assemblé – donc compositionnel – dans le premier cas et syntagme phraséologique lexicalisé – non compositionnel – dans le second.

Avant de conclure sur la collocation, rappelons qu’il s’agit d’une notion notoirement fluctuante dans la littérature linguistique. La collocation fonctionnellement définie ci-dessus s’oppose à une notion aux fondements plus statistiques, héritée de Firth (1957) et exploitée notamment dans les travaux lexicographiques fondés sur l’exploitation systématique des données de corpus (Sinclair 1981). On trouvera un excellent résumé de l’écart entre les deux conceptualisations de la collocation dans Evert (2005 : 15-18), où il est question d’approche *intensionnelle* (que nous appelons ci-dessus *fonctionnelle*) et d’approche *distributionnelle* (statistiquement fondée). Les enjeux de l’explicitation de la notion exacte de collocation prise en compte sont grands : elle détermine le spectre du phénomène étudié. Ainsi, notre notion de collocation désigne un sous-ensemble des expressions étudiées par Evert (2005), qui propose (p. 17) une définition de la collocation correspondant approximativement à ce que nous appelons *expression non libre*, ou *phrasème* : ce qui inclut, notamment, les locutions et les clichés linguistiques – tels que *Je vous en prie* ou *Qu’est-ce que je vous sers ?* (Mel’čuk 2015a; Polguère 2016a)¹⁹.

3.2. *Continuum entre locutions et collocations*

Nous avons affirmé, dans la section précédente, que la distinction entre les notions de locution et collocation était nette, sur le plan théorique. Dans la pratique, néanmoins, les locutions de la langue et les collocations entretiennent des rapports étroits pour au moins deux raisons.

Premièrement, de très nombreuses locutions sont métaphoriquement construites à partir d’une collocation. En voici un tout petit échantillon, parmi les milliers de locutions de ce type existant en français :

- \lceil ENFONCER LE CLOU \rceil ‘insister’;

¹⁹ Evert (2005) fait usage de la notion distributionnelle / statistique de collocation dans un contexte de Traitement Automatique de la Langue (TAL). Pour un exemple d’exploitation d’une notion similaire en psycholinguistique, on pourra se reporter à Dąbrowska (2014).

- 「CLAQUER DES DENTS」 ‘avoir très froid’ ;
- 「PASSER L’ÉPONGE」 ‘pardonne’ ;
- 「COUP BAS」 ‘action sournoise’ ;
- 「CHEMINS BATTUS」 ‘choses habituelles’ ;
- 「BRAS CASSÉ」 ‘individu incompetent’ ;
- etc.

La lexicalisation de collocations est un processus standard de création de locutions (Robo 2013 ; Sánchez López 2015). Il est alors normal que, dans une phase transitoire où se produit une lexicalisation de ce type, un flou semble exister quant au statut du syntagme concerné.

Deuxièmement, le processus inverse, par lequel une locution se désassemble en une collocation est aussi tout à fait courant. Tel est le cas de *「BOIRE LA TASSE」 ‘avalé accidentellement de l’eau...’, dont nous faisons précéder le nom d’un astérisque, car une telle locution n’existe plus en français. Elle a été graduellement remplacée dans la langue par un lexème TASSE II ‘fait d’avalé accidentellement de l’eau...’, qui contrôle de nombreux collocatifs, dont les verbes supports *boire*, *avalé*, etc. Il s’est donc produit en français la métamorphose suivante :

(11) *「BOIRE LA TASSE」 → *boire*_[verbe support] Dét *tasse* II

Il s’agit du même type de phénomène que celui examiné dans la section 1 avec : *「PRENDRE UNE VESTE」 ‘subir un échec important’. Nous numérotons cependant le lexème nominal résultant du processus (11) par II – et non par un chiffre en exposant, comme dans le cas de VESTE² ‘échec important’ –, car son sémantisme en fait une acception métaphorique de la lexie TASSE I.a ‘contenu d’une tasse I.a’.

L’existence effective d’un lexème TASSE II ‘fait d’avalé accidentellement de l’eau...’ en français contemporain est démontrée par son autonomie fonctionnelle complète (emploi ne nécessitant ni *boire*, ni quelque autre gouverneur verbal), tel qu’illustré dans les exemples suivants :

- (12) a. Réflexe bien connu mais peu analysé du paumé encore vachement noyé d’avoir à peine sorti la tronche de la flotte après sa dernière *tasse*.
(Degaudenzi, Jean-Louis, 1987, *Zone*, p. 98)
- b. Ceux qui ne savaient pas nager ne se noyaient donc qu’à moitié. On les ramenait vers le bord et on attendait qu’ils se soient remis de leurs émotions et de toutes ces *tasses* bues avant de leur permettre d’y retourner.
(Gavalda, Anna, 2008, *La Consolante*, p. 559)

Nous avons déjà mentionné le fait que nous appelons *séparation phraséologique* le processus exemplifié par (11). Nous sommes maintenant en mesure de proposer une définition de cette notion, qui est au cœur de la présente étude. Cette définition fait implicitement référence à la définition de la notion de collocation de Polguère (2016b) donnée plus haut (section 3.1).

DÉFINITION : SÉPARATION PHRASÉOLOGIQUE. Soit une locution 「L」 de sens ‘s’ qui possède une structure lexico-syntaxique analogue à celle d’une collocation. La séparation phraséologique de 「L」 est un processus diachronique par lequel cette locution se mue en une collocation AB (ou BA) signifiant ‘s’. Dans cette collocation, la base A correspond à une lexie néologique exprimant tout ou partie du sens ‘s’ et B est un collocatif exprimant la partie de ‘s’ non exprimée par A.

Dans le cas de *「BOIRE LA TASSE」, le collocatif de la collocation résultante – *boire*_[verbe support] Dét *tasse* II – est un verbe support et tout le sens ‘s’ de la locution source est exprimé par *tasse* II. Nous verrons, dans la section 4.2.2, qu’il n’en est pas toujours ainsi : base et collocatif de la

collocation cible de la séparation phraséologique peuvent tout à fait se partager le sémantisme de la locution source. Il s'agira cependant d'un partage inéquitable, la base prenant en charge l'essentiel du sens 's'.

3.3. *Modélisation des collocations au moyen des fonctions lexicales syntagmatiques*

Avant de proposer une théorisation du processus de séparation phraséologique, tel que défini ci-dessus, nous devons introduire brièvement l'outil descriptif formel dont nous faisons usage pour rendre compte de la structuration sémantico-syntaxique des différents types de collocations : les fonctions lexicales syntagmatiques de la théorie Sens-Texte.

Nous ne faisons ici que présenter les fonctions lexicales de façon basique, en nous limitant aux seules informations nécessaires à la compréhension de la suite de la discussion et, notamment, aux fonctions lexicales spécifiques auxquelles il sera fait appel par la suite. Pour plus de détails, on pourra se reporter à la vaste littérature sur la question, par exemple : Mel'čuk (1996, 1998, 2007), Polguère (2007) et Mel'čuk et Polguère (à paraître).

Le système des *fonctions lexicales standards* de la théorie Sens-Texte²⁰ est un outil formel permettant de modéliser deux types de lexicalisations effectuées par le Locuteur de façon contrainte, à partir d'une lexie donnée L_1 déjà sélectionnée.

1) Choix lexical paradigmatique. Il s'agit du choix d'une lexie L_2 qui est un *dérivé sémantique* de L_1 , c'est-à-dire, approximativement, dont le sens se construit à partir de celui de L_1 . Trois cas de figures sont illustrés en (13a–c).

- (13) a. L_2 synonyme de L_1 : TRAVAIL \rightarrow fam BOULOT ;
 b. L_2 verbalisation de L_1 : TRAVAIL \rightarrow TRAVAILLER
 c. L_2 nom pour le 1^{er} actant de L_1 : TRAVAIL \rightarrow TRAVAILLEUR_(N)

L_2 étant en relation paradigmatique avec L_1 , cette lexicalisation s'effectue au moyen de fonctions lexicales dites *paradigmatiques* ; c'est-à-dire que, pour une dérivation sémantique donnée, on applique à L_1 la fonction lexicale paradigmatique correspondante pour obtenir toutes les valeurs possibles de L_2 . Pour les cas des trois dérivations sémantiques présentés en (13a–c), cela donne les formalisations suivantes fondées, respectivement, sur les trois fonctions lexicales paradigmatiques Syn, V_0 et S_1 :

- (14) a. $Syn(travail) = \text{fam } \textit{boulot}, \text{ angl } \textit{fam job}, \text{ fam } \textit{turbin}$
 b. $V_0(travail) = \textit{travailler}$
 c. $S_1(travail) = \textit{travailleur}_{(N)}, \textit{travailleuse}_{(N)}$

2) Choix lexical syntagmatique. Il s'agit du choix d'une lexie L_2 qui est un collocatif la base de L_1 permettant d'exprimer une signification spécifique auprès de L_1 – cf. section 3.1. Afin d'introduire certaines des fonctions lexicales syntagmatiques parmi les plus productives, nous reprenons les exemples de collocations donnés en (10), section 3.1, dont nous donnons une modélisation formelle.

Les deux premières collocations de (10) – *vif regret* et *fièvre de cheval* – mettent en jeu des collocatifs intensificateurs du sens de la base. Ces derniers sont encodés par la fonction lexicale Magn :

²⁰ La théorie Sens-Texte postule aussi l'existence de fonctions lexicales dites *non standards* qui, du fait de leur caractère idiosyncrasique (propre à des lexies individuelles) échappent à la formalisation. Pour une discussion du caractère standard vs non standard des fonctions lexicales, voir Polguère (2007).

- (15) a. $\text{Magn}(\text{regret}) = \text{grand, immense, intense, profond, vif}$
 b. $\text{Magn}(\text{fièvre}) = \text{aiguë, litt ardente, brûlante, grosse, intense, violente, forte, grosse, intense, violente, élevée, } \ulcorner \text{de cheval} \urcorner$

Les deux collocations suivantes – *prendre sa douche* et *faire sa toilette* – mettent en jeu des collocatifs qui sont des verbes supports. Plus précisément, ces collocatifs prennent la base de la collocation comme complément et 1^{er} actant de la base comme sujet. Cela correspond au patron syntaxique de la fonction lexicale Oper_1 :

- (16) a. $\text{Oper}_1(\text{douche}) = \text{prendre [ART } \sim \text{]}$
 b. $\text{Oper}_1(\text{toilette}) = \text{faire [ART } \sim \text{]}$

Les deux dernières collocations – *assouvir son désir* et *matérialiser son rêve* – correspondent au même patron syntaxique que celui de Oper_1 . Cependant, les collocatifs L_2 ne sont pas des verbes supports, puisqu'ils expriment auprès de L_1 un sens que l'on peut décrire de façon très générale par 'faire ce qui est attendu que l'on fasse vis-à-vis de L_1 '. Il s'agit de verbes dits *de réalisation*, encodés par la fonction lexicale Real_1 :

- (17) a. $\text{Real}_1(\text{désir}) = \text{accomplir, assouvir, contenter, rassasier, réaliser, satisfaire [ART } \sim \text{]}$
 b. $\text{Real}_1(\text{rêve}) = \text{accomplir, concrétiser, matérialiser, réaliser [ART } \sim \text{]}$

Les fonctions lexicales standards – qu'elles soient paradigmatiques ou syntagmatiques – encodent des significations qui sont universellement exprimées dans les langues de façon contrainte²¹. Comme il s'agit de significations élémentaires, omniprésentes dans les messages linguistiques, les langues tendent à développer des outils morphologiques (affixation, réduplication, troncation, etc.) pour les exprimer. La recherche effectuée dans le cadre de la théorie Sens-Texte a permis d'identifier de façon inductive, à travers l'étude de langues typologiquement variées, plus d'une soixantaine de fonctions lexicales standards dites *simples*, du type de celles que nous avons introduites jusqu'à présent²². Ces fonctions lexicales peuvent être combinées pour former des *fonctions lexicales complexes*. Nous illustrons ces dernières avec la lexie $\text{SECRET}_{(N)}$, dont la *structure prédicative* – c'est-à-dire la configuration d'actants sémantiques qu'elle contrôle – est la suivante : '[X est un] secret de Y vis-à-vis de Z'. La phraséologie contrôlée par $\text{SECRET}_{(N)}$ est très riche. Elle contient notamment des verbes de réalisation prenant ce nom comme complément et l'expression du 2^e actant – la personne qui détient le secret²³ – comme sujet : il s'agit donc de collocatifs du type Real_2 :

- (18) $\text{Real}_2(\text{secret}_{(N)}) = \text{tenir, garder, respecter [ART } \sim \text{]}$

Si *tenir un secret*, c'est 'faire ce qu'il est attendu de faire vis-à-vis d'un secret', il existe des collocations telles que *révéler un secret* qui expriment l'antonyme de ce sens. Sachant que l'antonymie est une relation paradigmatique correspondant à la fonction lexicale nommée Anti , ces

²¹ Par *signification*, nous entendons ici aussi bien des sémantèmes – par exemple, 'intense' pour Magn – que des structures syntaxiques – verbalisation paradigmatique par conversion morphologique avec V_0 ou syntagmatique par verbe support pour Oper_1 .

²² Pour la liste la plus récente des fonctions lexicales standards simples, voir Mel'čuk et Polguère (à paraître).

²³ On remarquera que *détenir un secret* est une collocation à verbe support prenant l'expression du 2^e actant comme sujet : $\text{Oper}_2(\text{secret}_{(N)}) = \text{détenir [ART } \sim \text{]}$.

dernières collocations vont être encodées au moyen de la fonction lexicale syntagmatique complexe AntiReal_2 , antonyme de Real_2 :

- (19) $\text{AntiReal}_2(\text{secret}_{(N)}) = \text{dévoiler, dire, divulguer, ébruiter, éventer, livrer, révéler, trahir}$
[ART ~]

Notons que la liste de collocatifs donnée en (19) est incomplète ; il y manque un élément fort important. Nous aurons l’occasion de revenir sur cet exemple à la toute fin de l’article (section 4.2.2).

Faute de place, nous ne pouvons approfondir cette trop brève présentation des fonctions lexicales et nous renvoyons, pour plus de détails, à la littérature mentionnée en début de section. Les éléments d’information introduits ici sont néanmoins suffisants pour permettre aux non-initiés de suivre le reste de la discussion.

4. Théorisation de la dynamique du phénomène de séparation phraséologique

La séparation phraséologique (*cf.* section 3.2) est l’issue possible de l’évolution des emplois d’une locution. Plus une locution admettra de défigements lexicaux (*cf.* section 2.2), plus sa métamorphose en collocation sera possible. Nous proposons ici une explication en deux temps du phénomène qui autorise ces défigements lexicaux, en nous concentrant sur le cas des locutions verbales : nous examinons tout d’abord la relation que peuvent entretenir sens et structure formelle des locutions (en dépit de la non-compositionnalité sémantique) et qui conditionne le défigement lexical (4.1) ; nous introduisons ensuite la notion de projection structurale pour modéliser ce défigement (4.2).

4.1. Intersection entre sens et structure lexico-syntaxique

Dans sa recherche portant sur les locutions françaises, Pausé (2017) a cherché à modéliser formellement les interconnexions possibles entre la définition lexicale des locutions et leur structure lexico-syntaxique, en s’inspirant notamment de propositions faites par Nunberg, Sag et Wasow (1994) et Langlotz (2006)²⁴. Une telle modélisation présuppose bien entendu que l’on dispose de représentations, préférablement formelles, des deux éléments interconnectés. Dans la suite de l’exposé, nous illustrerons nos propos avec le cas de la locution verbale $\lceil \text{TAILLER UNE \{VESTE\}} \rceil$ ‘critiquer de façon malintentionnée’, dont il a déjà été amplement question dans la section 2.

4.1.1. Définition lexicale de $\lceil \text{TAILLER UNE \{VESTE\}} \rceil$

Commençons par proposer, dans la Figure 3, une définition lexicale pour la locution $\lceil \text{TAILLER UNE \{VESTE\}} \rceil$, suivant les principes formels de la Lexicologie Explicative et Combinatoire tels que spécifiés dans Mel’čuk et Polguère (2018). Nous considérons pour l’instant une définition lexicale dite *textuelle*, c’est-à-dire formulée en termes d’énoncés linguistiques. Chaque définition de ce type se divise en deux parties :

- (i) un *definiendum* (défini), écrit en italique, qui décrit la structure prédicative de la lexie définie – les positions actanciennes $X, Y, Z \dots$ qu’elle contrôle – au moyen d’une expression appelée *forme propositionnelle* ;
- (ii) un *definiens* (définissant), qui est l’énumération des différentes composantes sémantiques constitutives du sémantème défini – une *composante centrale* (*cf.* genre prochain) et une

²⁴ Voir la section 2.1, Figure 2, où la notion de structure lexico-syntaxique a été illustrée à partir de la locution $\lceil \text{LEVER LE COUDE} \rceil$.

liste de *composantes périphériques* (cf. différences spécifiques), dont chacune joue un rôle informationnel donné relativement à la composante centrale, ou à une autre composante périphérique.

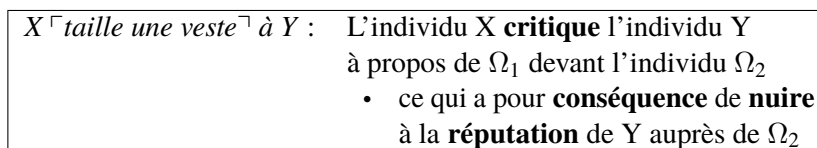


FIG. 3. Définition lexicale textuelle de $\ulcorner \text{TAILLER UNE } \{ \text{VESTE} \} \urcorner$.

La définition lexicale de la Figure 3 est la reproduction (simplifiée) de celle encodée dans le *Réseau Lexical du Français* (Polguère 2014), ressource lexicale sur laquelle s'appuie Pausé (2017). Le texte du définiens commence par un paragraphe correspondant à la composante centrale, suivi d'une unique composante périphérique, introduite par une puce de liste. Chaque sémantème qui apparaît en gras dans le définiens est lié à l'article lexicographique correspondant dans le réseau lexical et donc à la définition lexicale du mot-vedette de cet article. Ainsi, 'critiquer' peut être à son tour analysé sémantiquement en 'formuler un jugement défavorable'. Les variables Ω_1 et Ω_2 correspondent à des participants de la situation dénotée par le sémantème ' $\ulcorner \text{taille une veste} \urcorner$ ' qui ne sont pas des actants sémantiques de la locution définie. Il s'agit en fait d'actants sémantiques du sémantème 'critiquer', inclus dans le définiens²⁵.

Tel qu'expliqué par Mel'čuk et Polguère (2018 : 2.3.3), une définition lexicale comme celle de la Figure 3 est la formulation textuelle de la définition « véritable », qui est une équivalence entre deux *réseaux sémantiques* constitués de sémantèmes connectés par des relations prédicat-actant sémantique : (i) le réseau sémantique du définiendum et (ii) celui du définiens. Cette équivalence – la *définition réticulaire* de $\ulcorner \text{TAILLER UNE } \{ \text{VESTE} \} \urcorner$ – est visualisée dans la Figure 4.

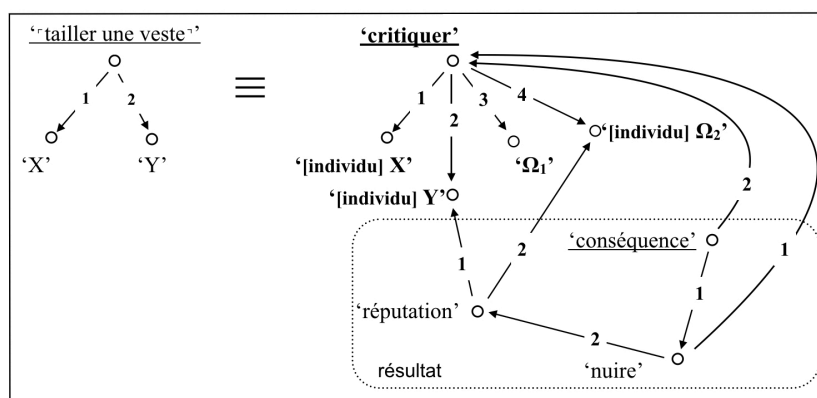


FIG. 4. Définition lexicale réticulaire de $\ulcorner \text{TAILLER UNE } \{ \text{VESTE} \} \urcorner$.

Dans la partie définiens de la définition de la Figure 4, les nœuds sémantiques de la composante centrale sont indiqués en gras, ceux de la composante périphérique sont groupés dans un sous-réseau, identifié par son rôle dans le définiens vis-à-vis de la composante centrale : « résultat ». Les sémantèmes dits *communicativement dominants* de chacune des deux composantes du définiens sont soulignés. Finalement, nous adoptons comme convention de faire apparaître les indications

²⁵ Sur la notion d'actant sémantique, voir Mel'čuk (2015b : Chap. 12).

‘individu’ auprès des variables ‘X’, ‘Y’ et ‘ Ω_2 ’ non comme des sémantèmes véritables, mais comme des étiquettes sur les nœuds sémantiques. Il s’agit en effet d’une information sémantique fonctionnant comme un *typage* des variables actanciennes et qui restreint le spectre des instanciations possibles de ces variables.

La représentation réticulaire des définitions présente l’avantage, par rapport à la représentation textuelle, de rendre explicite la structure prédicative des sémantèmes, ainsi que les relations prédicat-actant qui les connectent. On voit par exemple clairement dans la Figure 4 le rôle sémantique des deux variables Ω_1 et Ω_2 : positions actanciennes contrôlées par le sémantème ‘critiquer’. Ce sémantème fonctionne comme sens générique de ‘ \lceil tailler une veste \rceil ’, mais possède une valence sémantique plus riche que ce dernier, tel que représenté dans les deux formes propositionnelles (20a) et (20b) :

- (20) a. $X \lceil$ taille une veste \rceil à Y
 b. X critique Y pour Z devant W

Toutes ces informations sont implicites dans la représentation textuelle (Figure 3)²⁶.

4.1.2. Analogie structurale entre locution et collocation

Il semble tout à fait normal de faire l’hypothèse que la locution \lceil TAILLER UNE {VESTE} \rceil , comme de très nombreuses autres locutions, est construite sur une métaphore. Cela vient principalement de sa structure lexico-syntaxique, représentée dans la Figure 5, et du rapport qu’elle entretient avec la structure d’autres syntagmes phraséologiques qui sont, eux, collocationnels.

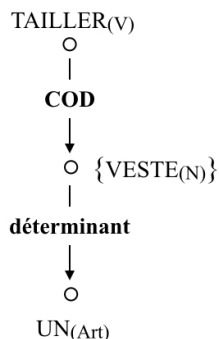


FIG. 5. Structure lexico-syntaxique de \lceil TAILLER UNE {VESTE} \rceil .

On remarque tout d’abord, lorsque l’on contraste cette structure lexico-syntaxique avec la définition de la locution (Figures 3 ou 4), qu’aucun des lexèmes TAILLER et VESTE de la structure lexico-syntaxique ne se manifeste par un sémantème correspondant dans la définition. Nous sommes donc ici en présence d’une locution dite *forte* (Polguère 2015), or de telles locutions sont prototypiquement métaphoriques.

Ensuite, la nature de la métaphore peut être précisée, même si l’on a aucune connaissance de l’étymologie de la locution en question²⁷. En effet, pour rester dans le domaine de la phraséologie, le syntagme de la Figure 5 présente une analogie formelle forte avec la **collocation** *tailler une veste*,

²⁶ Les deux modes de représentation sont cependant nécessaires. Ainsi, seule la représentation textuelle permet la perception d’une équivalence paraphrastique entre définiendum et définiens, l’intuition linguistique des locuteurs ne pouvant s’exercer que sur du « texte », et non sur un encodage formel du sens.

²⁷ Voir à ce propos la notion d’étymologie populaire telle qu’analysée dans Béguelin (2002).

introduite à la section 1 comme conversive de la collocation *prendre une veste*. Rappelons (cf. section 3.3) que ces deux collocations se modélisent par les deux fonctions lexicales conversives Oper_1 et Oper_2 , appliquées au lexème VESTE^2 ‘échec important’ :

- (21) a. $\text{Oper}_1(\text{veste}^2) = \text{prendre, ramasser}$ [ART ~]
 b. $\text{Oper}_2(\text{veste}^2) = \text{tailler}$ [ART ~]

La collocation *tailler une veste*² présente elle-même une analogie évidente avec la collocation de VESTE^1 ‘vêtement’ *tailler une veste*¹, où le collocatif *tailler* signifie ‘fabriquer’, ce qui se décrit en termes de fonctions lexicales de la façon suivante :

- (22) $\text{CausFunc}_0(\text{veste}^1) = \text{tailler}$ [ART ~]²⁸

Ce réseau d’analogies fait qu’il est tout à fait naturel de percevoir la locution $\lceil \text{TAILLER UNE VESTE} \rceil$ comme fondée sur une métaphore quelconque construite sur une collocation où *veste* serait la base, porteuse de l’essentiel de la signification. En d’autres termes, la structure lexico-syntaxique de la locution oriente les locuteurs du français vers une sémantisation métaphorique de cette dernière, reposant sur une bipartition Collocatif + Base.

Pour « donner vie » à cette analogie, il faut alors projeter sur la définition lexicale de la locution une analyse bipartite, où un élément de la définition serait la source métaphorique de la base et l’autre celle du collocatif. Il s’agit d’un phénomène que la notion de projection structurale, que nous allons maintenant présenter, permet de modéliser. Nous verrons que cette notion est particulièrement opératoire, puisqu’elle aide à rendre compte de la possibilité d’une séparation phraséologique pour de très nombreuses locutions, notamment verbales.

4.2. *Projection structurale*

4.2.1. *Définition et application*

Pausé (2017) propose la notion de *projection structurale*, qui permet d’établir un lien entre la définition lexicale d’une locution et sa structure lexico-syntaxique, en dépit de la nature sémantiquement non compositionnelle de la locution en question. Cette notion est particulièrement pertinente pour traiter du cas des locutions fortes, c’est-à-dire celles dont la définition lexicale ne contient le sens d’aucun des composants lexicaux de sa structure lexico-syntaxique.

La projection structurale est définie comme suit par Pausé (2017 : p. 270) :

La projection structurale entre la structure lexico-syntaxique d’une locution et un réseau sémantique [correspondant à sa définition lexicale] est la mise en correspondance de tout ou partie de ses constituants lexicaux avec des constituants du réseau. La projection structurale déclenche une activation de tout ou partie des propriétés combinatoires des constituants lexicaux de la locution.

Illustrons la notion de projection structurale avec la locution $\lceil \text{TAILLER UNE } \{ \text{VESTE} \} \rceil$, dont la définition lexicale et la structure lexico-syntaxique ont été discutées dans les sections précédentes. Pour appliquer au mieux la projection structurale à cette locution, nous effectuons deux opérations successives, en raisonnant sur la définition textuelle de la Figure 3, section 4.1.1, plutôt que sur la définition réticulaire correspondante (Figure 4).

²⁸ La fonction lexicale complexe CausFunc_0 combine le sens de la fonction lexicale de causation Caus ‘causer’ avec celui de la fonction lexicale de verbe support Func_0 , qui prend l’argument de la fonction comme sujet – cf. section 3.3. Dans le cas d’une lexie L dénotant une entité – comme ici VESTE^1 –, $\text{Func}_0(L)$ peut grosso modo se paraphraser par $[L]$ *être/exister* ; $\text{CausFunc}_0(L)$ peut donc se paraphraser de façon générique par *causer l’existence [de L]*.

1) Extraction de la composante centrale de la définition sous forme textuelle et paraphrasage du verbe gouverneur syntaxique par une collocation à verbe support :

X critique Y à propos de Ω_1 devant Ω_2
 $\rightarrow X$ fait une critique de Y à propos de Ω_1 devant Ω_2

2) Appariement de la structure du syntagme collocationnel ainsi obtenu avec la structure lexico-syntaxique de la locution, ce qui force à générer (i) un lexème néologique $VESTE^3$ 'critique' et (ii) une collocation à verbe support $Oper_1$ de ce lexème :

(i)	$critique_{(N)}$	\leftrightarrow	$*veste^3$
(ii)	$Oper_1(critique_{(N)}) = faire$	\leftrightarrow	$*Oper_1(veste^3) = tailler$

Pausé (2017 : 5.4.1.2) propose d'appeler *pseudo-collocation* les syntagmes collocationnels « virtuels » induits par la projection structurale tels que $*tailler_{[Oper_1]} une veste^3$.

Effectuer les deux opérations décrites ci-dessus – qui reviennent à projeter la structure lexico-syntaxique d'une locution forte sur sa définition – a pour conséquence une sémantisation du matériau lexical dont est constituée la locution. La Figure 6 visualise la projection structurale que nous venons de décrire en la transcrivant en termes de réseau sémantique (pour le définiens) et d'arbre syntaxique de dépendance (pour la structure lexico-syntaxique).

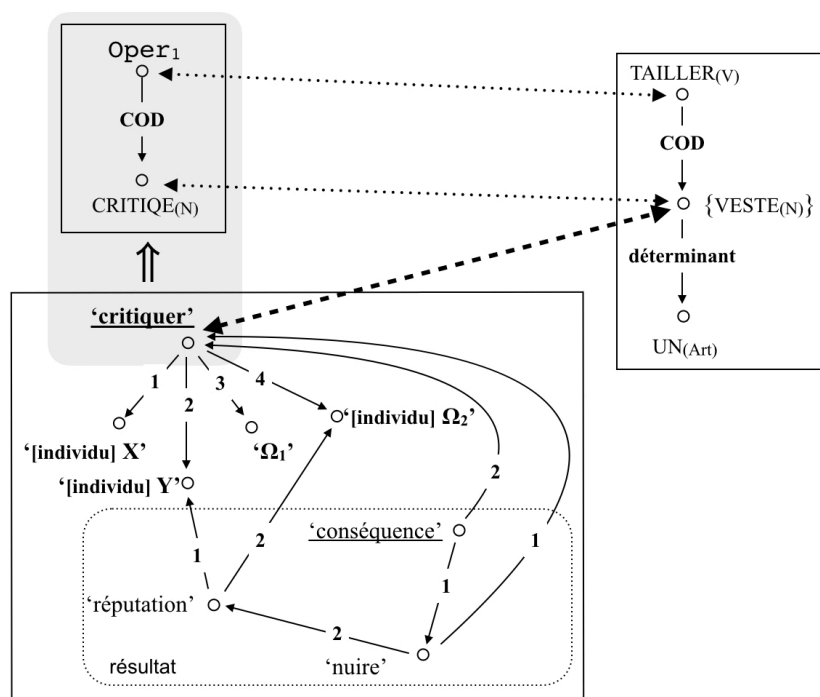


FIG. 6. Projection structurale de la structure lexico-syntaxique de « TAILLER UNE {VESTE} » sur sa définition.

Nous arrivons maintenant à l'application de la projection structurale pour rendre compte A) de la plasticité formelle des locutions et B) du phénomène de séparation lexicale. Ce qui suit se greffe à la propriété de la projection structurale énoncée dans la dernière phrase de la définition de Pausé (2017) donnée plus haut : « La projection structurale déclenche une activation de tout ou partie des propriétés combinatoires des constituants lexicaux de la locution. »

A) Plasticité formelle des locutions. La projection structurale est une forme de défigement de la locution, puisqu'elle réinterprète le syntagme locutionnel sémantiquement non compositionnel comme une collocation et sémantise ses constituants lexicaux. De ce fait, lorsqu'une projection structurale du type de celle illustrée ci-dessus est possible pour une locution donnée – du fait notamment de la nature de sa structure lexico-syntaxique –, cela ouvre la voie à certains défigements non stylistiques, que nous avons appelés plus haut *défigements lexicaux* (section 2.2). Parce qu'il peut effectuer cette projection, le Locuteur a par ricochet la possibilité, sans que cela soit stylistiquement marqué, de prendre certaines libertés avec la structure lexico-syntaxique de la locution, chose qui serait vue comme un effet de style dans le cas contraire. Ainsi, l'applicabilité de la projection structurale à « TAILLER UNE { VESTE } » autorise une thématisation non marquée du sémantème 'critiquer', comme dans l'exemple suivant :

(23) *Après la veste que lui a taillé son manager Jos HERMENS, BEKELE semble remonté comme une pendule.*²⁹

Ce qui est remarquable, dans des cas tels que (23), c'est que la manipulation appliquée sur la structure lexico-syntaxique de base de la locution ne génère pas d'effet de style : il ne s'agit pas d'un défigement stylistique en dépit de la sémantisation opérée sur *veste*. Nous faisons l'hypothèse forte suivante (Hypothèse 1), qui demanderait bien entendu à être testée de façon systématique sur un vaste ensemble de locutions, et dans une perspective multilingue.

HYPOTHÈSE 1. Si la projection structurale est possible pour une locution donnée, cette dernière accepte le défigement lexical et, conséquemment, possède une plasticité formelle proche de celle d'une collocation.

B) Possibilité de séparation phraséologique. Nous avançons maintenant une autre hypothèse (Hypothèse 2) – intuitivement plausible, mais qui demanderait à être validée par des analyses diachroniques.

HYPOTHÈSE 2. Une locution qui admet la projection structurale est prête pour la séparation phraséologique³⁰.

L'Hypothèse 2 découle en partie de la corrélation mentionnée dans l'Hypothèse 1. Le dynamisme lexical de séparation phraséologique est en quelque sorte une évolution diachronique programmée dans le code génétique de la locution. En utilisant notre hypothèse, on aurait ainsi pu anticiper une possible séparation phraséologique de la locution maintenant obsolète *« BOIRE LA TASSE » en une collocation à verbe support contrôlée par un lexème néologique *TASSE II* 'fait d'avaler accidentellement de l'eau...' (cf. la discussion de cette séparation phraséologique à la section 3.2).

4.2.2. Modalité d'application

Avant de conclure la présente étude, faisons deux observations importantes à propos de la façon dont la projection structurale s'applique aux locutions.

Premièrement, comme on le voit clairement dans la visualisation de la Figure 6, la projection structurale que nous venons de décrire ne s'effectue pas **directement** sur le réseau sémantique du définiens de la définition lexicale, mais transite par une lexicalisation et syntaxisation d'un sémantème de cette définition :

²⁹ <http://www.courseapied.net/forum/msg/128929.htm> (visité 25/02/2019).

³⁰ Rappelons que la séparation phraséologique a été définie à la section 3.2.

‘critiquer’ \Rightarrow $faire_{[0per_1]} \xrightarrow{COD} critique_{(N)}$.

La transition par une structure syntaxique intermédiaire est nécessaire du fait de la nature collocationnelle du syntagme locutionnel défigé par la projection structurale. La collocation est en effet une entité du niveau syntaxique, car elle relève des propriétés de combinatoire des lexies elles-mêmes et non de leur sens.

Deuxièmement, dans la projection structurale qui nous a servi d’illustration de la notion, le collocatif est un verbe support (de type $0per_1$) et est donc sémantiquement vide : il n’a qu’une valeur syntaxique, qui est de permettre de construire un syntagme verbal à partir d’une base nominale. Par conséquent, ce collocatif n’a pas de correspondant dans le réseau sémantique du définiens. La situation peut être différente dans le cas de collocatifs riches, comme les verbes de réalisation de type $Real_1, Real_2, \dots$ (cf. section 3.3). De tels collocatifs, du fait qu’ils sont sémantiquement pleins, peuvent tout comme la base de la collocation se projeter sur un sémantème présent dans le définiens de la définition lexicale.

Pour illustrer ce fait, examinons la locution MANGER LE MORCEAU ‘révéler un secret’, employée dans l’exemple (24).

- (24) Il avait mangé le morceau. Il avait expliqué avec fureur, en bredouillant, très vite, avec des larmes dans la voix et la gorge serrée, que Simon en personne lui avait demandé à lui, Luis Miguel, de plaire à Pandora, de la séduire, de lui tourner la tête et, une bonne fois pour toutes, de le débarrasser d’elle. (Ormesson [d’], Jean, 1986, *Tous les hommes sont fous*, p. 157)

Il s’agit d’une locution verbale qui possède le même patron syntaxique V + COD que \lceil TAILLER UNE {VESTE} \rceil . Cependant, elle se distingue fortement de cette dernière par le fait que la collocation résultant de la projection structurale fait appel à un collocatif qui est un verbe de réalisation $Real_2$, sémantiquement plein, et non un verbe support $0per_1$. Cela est visualisé dans la Figure 7.

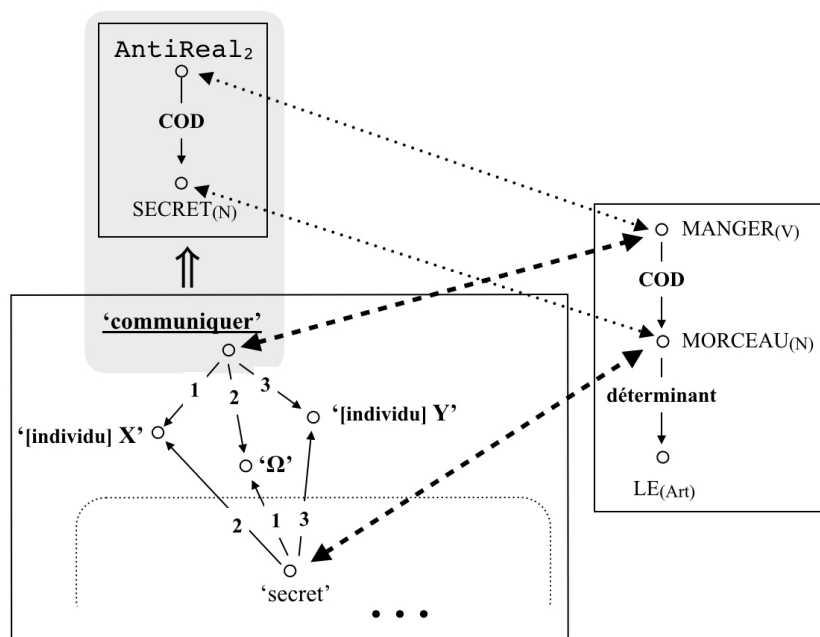


FIG. 7. Projection structurale de la structure lexico-syntaxique de \lceil MANGER LE MORCEAU \rceil sur sa définition (abrégée).

Cette projection structurale a pour effet de produire le défigement lexical suivant :

(i)	$secret_{(N)}$	\leftrightarrow	$*morceau^2$
(ii)	$AntiReal_2(secret_{(N)})$ $= dévoiler, dire...[ART \sim]$	\leftrightarrow	$*AntiReal_2(morceau^2)$ $= manger [le \sim]$

Le collocatif **manger* résultant du défigement étant un verbe plein $Real_2$, il trouve, tout comme la base **morceau*², sa projection dans le définiens de la définition lexicale : le sémantème ‘communiquer’. On est donc ici en présence d’une projection structurale qui, tout en fonctionnant sur le même principe général que celle appliquée à $\lceil TAILLER UNE \{ VESTE \} \rceil$, est plus riche dans sa sémantisation de la structure lexico-syntaxique de la locution.

Ce défigement lexical a pour effet d’accroître la plasticité de la locution $\lceil MANGER LE MORCEAU \rceil$ et d’autoriser la production non marquée d’énoncés comme (25), où le sémantème ‘secret’ est thématique par la mise au passif du syntagme verbal locutionnel.

- (25) Maintenant que *le morceau est mangé* et qu’il deviendrait impossible d’entamer les bancs de la Gauche sans dégarnir aussi ceux du Centre [...] (*L’Intransigeant*, 3 avril 1897³¹)

Cet exemple est particulièrement intéressant, car il montre que, déjà en 1897, la projection structurale était appliquée à la locution $\lceil MANGER LE MORCEAU \rceil$. Pourtant, la séparation phraséologique n’a toujours pas eu lieu. Elle est présente dans la langue comme une métamorphose potentielle locution \rightarrow collocation, qui peut-être ne se réalisera jamais.

Pour terminer, remarquons que la modélisation de la projection structurale que nous avons formalisée dans la Figure 7 au moyen des fonctions lexicales nous permet de rendre compte de façon assez élégante du fait que la collocation verbale *dévoiler un secret* est une paraphrase du syntagme locutionnel $\lceil manger le morceau \rceil$. En effet, ce dernier est ce que l’on appelle une *valeur fusionnée* de $AntiReal_2(secret_{(N)})$, exprimant de façon synthétique à la fois le sens la base ($secret_{(N)}$) et celui du collocatif (*dévoiler*). Nous pouvons ainsi compléter la liste des $AntiReal_2(secret_{(N)})$ qui avait été initialement proposée en (19), section 3.3, pour ajouter $\lceil MANGER LE MORCEAU \rceil$ en tant que valeur fusionnée – indiquée par le symbole // :

- (26) $AntiReal_2(secret_{(N)}) = dévoiler, dire, divulguer, ébruiter, éventer, livrer, révéler, trahir$
[ART \sim]; // $\lceil manger le morceau \rceil$

Conclusion

Nous espérons avoir pu démontrer en quoi la séparation phraséologique, qui conduit certaines locutions à se muer en collocations, peut être expliquée par le phénomène de projection structurale. La projection d’éléments de la structure lexico-syntaxique de la locution sur sa définition lexicale permet à certains de ces éléments d’acquérir une autonomie sémantique et syntaxique. Dans un premier temps, la possibilité d’une telle projection induit la possibilité d’une gamme de défigements lexicaux (non stylistiques) qui, à leur tour, induisent la possibilité d’une séparation phraséologique.

Dans cette étude, nous nous sommes concentrés sur les locutions du type V + Complément, mais nos analyses peuvent tout aussi bien s’appliquer aux locutions du type V + Modificateur – par exemple, *pédaler dans la semoule*.

³¹ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k780820h.texteImage> (visité 09/09/2019).

De nombreuses questions restent cependant en suspens. Ainsi, il faudrait examiner le cas des locutions de type N + Modificateur pour voir si elles peuvent aussi subir le même type de séparation phraséologique, par exemple sous forme de collocations à collocatifs Magn (intensificateur). Il serait également important de poursuivre l'étude dans une perspective interlinguistique, pour examiner dans quelle mesure les particularités morpho-syntaxiques de chaque langue influent sur la projection structurale et, de ce fait, sur le processus de séparation morphologique.

Bibliographie

- ABEILLÉ Anne (1995) : « The Flexibility of French Idioms : A Representation with Lexicalized Tree Adjoining Grammar », dans M. Everaert, E.-J. Van der Linden, A. Schenk et R. Schreuder (dir.), *Idioms : Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum, p. 15-42.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2019) : « Figement, lexique et matrices lexicales », *Cahiers de lexicologie*, 114, p. 119-147.
- ATILF (1998–2019), Base textuelle Frantext, ATILF-CNRS & Université de Lorraine, Nancy, URL : <http://www.frantext.fr>.
- BARONI Marco, BERNARDINI Silvia, FERRARESI Adriano et ZANCHETTA EROS (2009) : « The WaCky wide web : a collection of very large linguistically processed web-crawled corpora », *Language Resources and Evaluation*, 43:3, p. 209-226.
- BÉGUELIN Marie-José (2002) : « Étymologie « populaire », jeux de langage et construction du savoir lexical », *Semen*, 15, URL : <http://journals.openedition.org/semen/2414>.
- CUSIMANO Christophe (2013) : « Figement de séquences défigées. Un commerce devenu inéquitable », *Pratiques*, 159/160, p. 69-78.
- DĄBROWSKA Ewa (2014) : « Words that go together. Measuring individual differences in native speakers' knowledge of collocations », *The Mental Lexicon*, 9:3, p. 401-418.
- EVERT Stefan (2005) : « The Statistics of Word Cooccurrences. Word Pairs and Collocations », thèse de doctorat, Stuttgart, Institut für maschinelle Sprachverarbeitung, Universität Stuttgart.
- FELLBAUM Christiane (2014) : « The syntax and grammar of idioms », dans T. Kiss et A. Alexiadou (dir.), *Handbook of Syntax*, Berlin, De Gruyter, p. 776-802.
- FIRTH John Rupert (1957) : « Modes of Meaning », dans *Papers in Linguistics 1934–1951*, Londres, Oxford University Press, chap. 15, p. 190-215.
- GRAND ROBERT (2013) : *Le Grand Robert de la langue française*, version électronique 3.1.0, Paris, Le Robert.
- GROSS Gaston (1996) : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, L'essentiel, Paris, Ophrys.
- GROSS Maurice (1981) : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63, p. 7-52.
- HASSLER Gerda et HÜMMER Christiane (2005) : « Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées », *Linx*, 53, p. 103-119.
- HAUSMANN Franz Josef (1979) : « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? », *Travaux de littérature et de linguistique de l'Université de Strasbourg*, XVII:1, p. 187-195.
- KAHANE Sylvain (2008) : « Le rôle des structures et représentations dans l'évolution des théories syntaxiques », dans G. Lecointre et J. Pain (dir.), *Évolution : méthodologie, concepts*, Nanterre, Les cahiers de l'École, École Doctorale « Connaissance, Langage, Modélisation », Université Paris X.

- LANGER Stefan (2005) : « A Formal Specification of Support Verb Constructions », dans S. Langer et D. Schnorbusch (dir.), *Semantik im Lexikon*, Tübingen, Gunter Narr, p. 179-202.
- LANGLOTZ Andreas (2006) : *Idiomatic Creativity. A Cognitive-Linguistic Model of Idiom-Representation and Idiom-Variation in English*, Human Cognitive Processing 17, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins.
- LECLER Aude (2006) : « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? », *Cahiers de praxématique*, 46, p. 43-60.
- MEL'ČUK Igor (1988) : *Dependency Syntax : Theory and Practice*, Albany, The SUNY Press.
- MEL'ČUK Igor (1995) : « Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics », dans M. Everaert, E.-J. van der Linden, A. Schenk et R. Schreuder (dir.), *Idioms : Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale–Hove, Laurence Erlbaum Associates, p. 167-232.
- MEL'ČUK Igor (1996) : « Lexical Functions : A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon », dans L. Wanner (dir.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, vol. 31, Language Companion Series, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins, p. 37-102.
- MEL'ČUK Igor (1998) : « Collocations and Lexical Functions », dans A. P. Cowie (dir.), *Phraseology. Theory, Analysis, and Applications*, Oxford, Oxford University Press, chap. 2, p. 23-53.
- MEL'ČUK Igor (2001) : *Communicative Organization in Natural Language. The semantic-communicative structure of sentences*, Language Companion Series 57, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins.
- MEL'ČUK Igor (2005) : « Verbes supports sans peine », *Linguisticae Investigationes*, 27:2, p. 203-217.
- MEL'ČUK Igor (2007) : « Lexical Functions », dans H. Burger, D. Dobrovol'skij, P. Kuhn et N. Norrick (dir.), *Phraseologie / Phraseology : Ein Internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung / an International Handbook of Contemporary Research*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, p. 119-131.
- MEL'ČUK Igor (2013) : « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de lexicologie*, 102, p. 129-149.
- MEL'ČUK Igor (2015a) : « Clichés, an Understudied Subclass of Phrasemes », *Yearbook of Phraseology*, 6:1, p. 55-86.
- MEL'ČUK Igor (2015b) : *Semantics : From meaning to text. Volume 3*, Studies in Language Companion Series 168, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins.
- MEL'ČUK Igor, CLAS André et POLGUÈRE Alain (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, URL : http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=866.
- MEL'ČUK Igor et POLGUÈRE Alain (2018) : « Theory and Practice of Lexicographic Definition », *Journal of Cognitive Science*, 19:4, p. 417-470, URL : <http://cogsci.snu.ac.kr/jcs/issue/vol19/no4/01+Igor+Alain.pdf>.
- MEL'ČUK Igor et POLGUÈRE Alain (à paraître) : « Les fonctions lexicales dernier cri », dans S. Marengo (dir.), *La Théorie Sens-Texte et ses applications. Lexicologie, lexicographie, terminologie, didactique des langues*, Dixit Grammatica, Paris, L'Harmattan.
- NUNBERG Geoffrey, SAG Ivan A. et WASOW Thomas (1994) : « Idioms », *Language*, 70:3, p. 491-538.
- PAUSÉ Marie-Sophie (2017) : « Structure lexico-syntaxique des locutions du français et incidence sur leur combinatoire », thèse de doctorat, Nancy, Université de Lorraine.

- POLGUÈRE Alain (2007) : « Lexical Function Standardness », dans L. Wanner (dir.), *Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-Text Theory. In Honour of Igor Mel'čuk*, vol. 84, Language Companion Series, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins, p. 43-95.
- POLGUÈRE Alain (2014) : « From Writing Dictionaries to Weaving Lexical Networks », *International Journal of Lexicography*, 27:4, p. 396-418, URL : <https://academic.oup.com/ijl/article/27/4/396/932994/From-Writing-Dictionaries-to-Weaving-Lexical>.
- POLGUÈRE Alain (2015) : « Non-compositionnalité : ce sont toujours les locutions faibles qui trinquent », *Verbum*, XXXVII:2, p. 257-280.
- POLGUÈRE Alain (2016a) : « Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques », *Corela*, HS-19, URL : <http://journals.openedition.org/corela/4486>.
- POLGUÈRE Alain (2016b) : *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, 3^e, Paramètres, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- RASTIER François (1997) : « Défigements sémantiques en contexte », dans M. Martins-Baltar (dir.), *La locution, entre langues et usages*, Fontenay / Saint Cloud, ENS Éditions, diff. Ophrys, Paris, p. 305-329.
- ROBO Lorena (2013) : « A Diachronic and Source Approach of Phraseological Units – Theories of Definition, Criteria and Structure Analysis in English and Albanian Language », *Academic Journal of Interdisciplinary Studies*, 2:9, p. 589-596.
- SÁNCHEZ LÓPEZ Elena (2015) : « Phraseologization as a Process of Semantic Change », *Catalan Journal of Linguistics*, 14, p. 159-177.
- SINCLAIR John (1981) : *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press.
- TESNIÈRE Lucien (1959) : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- YAKUBOVICH Yauheniya (2015) : « Défigement dans les textes poétiques. Typologie et exemples en français, espagnol, catalan, russe, bélarusse et polonais », thèse de doctorat, Barcelone, Departament de Filologia Francesa i Romànica, Universitat Autònoma de Barcelona.